



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DE LA PRÉFECTURE DE POLICE
Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels – Service du pilotage et de la prospective
Bureau du recrutement

Paris, le 26 mars 2019

AVIS DE RECRUTEMENT DISPOSITIF PACTE

4 postes pour l'accès au corps des adjoints techniques de la préfecture de police au titre de l'année 2019

Qu'est-ce que le PACTE ?

Le parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE) donne accès à :

- **Un CDD de droit public** d'une durée de 12 à 24 mois à temps plein, contenant une période d'essai de deux mois ;
- **Une formation en alternance** (apprentissage du métier avec un tuteur et formation auprès d'un organisme de formation professionnelle) ;
- **La titularisation** au terme du contrat, sous réserve d'avoir donné satisfaction.

Conditions de recevabilité des candidatures :

- Être âgé(e) de 16 à 28 ans révolus, sorti(e) du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue et avoir un niveau de qualification inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (*niveau IV – baccalauréat*) ;
- Ou être âgé(e) d'au moins 45 ans en situation de chômage de longue durée, et être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- Avoir la nationalité française ou être ressortissant d'un des États membres de la Communauté Européenne ou de l'Espace Économique Européen ou en cours de naturalisation ou d'acquisition de l'une des nationalités requises ;
- Répondre aux conditions habituelles d'accès aux emplois de la fonction publique.

Postes à pourvoir :

- 2 postes de maçons à Paris 4^{ème} ;
- 1 poste de plombier à Paris 4^{ème} ;
- 1 poste de serrurier/métallier à Paris 4^{ème}.

Les fiches de poste détaillées sont annexées au présent avis de recrutement.

Missions exercées :

Le corps des **adjoints techniques** de la préfecture de police est classé dans la catégorie C.

Ils sont chargés de l'exécution de travaux ouvriers ou techniques. Ils peuvent en outre être chargés de l'organisation, de l'encadrement, de la coordination et du suivi des travaux.

Conditions de salaire au 1^{er} janvier 2019 :

Sous contrat :

Candidats âgés de moins de 21 ans :

rémunération mensuelle brute (55 % du SMIC) : 880,67 € – rémunération nette : 707,78 €

Candidats âgés de plus de 21 ans :

rémunération mensuelle brute (70 % du SMIC) : 1 008,85 € – rémunération nette : 891,17 €

Après titularisation :

En début de carrière (*IFSE comprise*) : rémunération mensuelle brute : 2 031,48 € – rémunération nette : 1 657,71 €.

S'y ajoutent une prime d'installation de 2 080,27 € brut versée une seule fois, ainsi qu'une indemnité mensuelle de transport à hauteur de 50 % et le cas échéant, le supplément familial de traitement pour enfant à charge.

Modalités de recrutement :

- **Le retrait et le dépôt des dossiers de candidature s'effectuent UNIQUEMENT auprès de l'agence pôle emploi du domicile des candidats.**

Ce dossier doit impérativement comporter :

- la fiche de candidature PACTE ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae décrivant le parcours antérieur de formation, le cas échéant l'expérience acquise sur les différents emplois occupés ;
- tout document attestant de la nationalité française (*joindre soit une photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité française, soit du passeport sécurisé*) ou une attestation sur l'honneur de la nationalité française ;
- pour les candidats âgés de moins de 25 ans, joindre :
 - soit un certificat de participation à la journée défense et citoyenne (*JDC ex JAPD*) ;
 - soit une attestation provisoire de la participation à la JDC. Cette attestation est délivrée en fonction de la date de convocation du jeune âgé de plus de 18 ans en cours de régularisation de sa situation ;
 - soit une attestation individuelle d'exemption.
- pour les candidats ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, sont requis :
 - la photocopie du certificat de nationalité émis par le pays d'origine ou tout autre document authentique faisant foi de la nationalité dans le pays d'origine dont la traduction en langue française est authentifiée ;
 - une attestation sur l'honneur de la position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont ils sont ressortissants.
- la photocopie du ou des diplôme(s) obtenu(s), le cas échéant.

Dispositions particulières applicables aux candidats en situation de handicap :

Il est précisé aux éventuels candidats reconnus travailleurs handicapés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qu'ils devront joindre à leur dossier de candidature, **la notification de reconnaissance de travailleur handicapé** établie par la CDAPH. Ils seront ensuite convoqués chez le Médecin-chef de la préfecture de police qui déterminera la possibilité de bénéficier d'aménagements particuliers.

Calendrier :

- **Vérification des conditions de recevabilité des dossiers pas les services de pôle emploi et transmission des dossiers recevables au bureau du recrutement de la préfecture de police ;**
- **Examen des dossiers de candidatures par une commission : à partir du mardi 21 mai 2019 ;**
- **Entretiens des candidats préalablement retenus par la commission (20 minutes) : à partir du jeudi 20 juin 2019.**

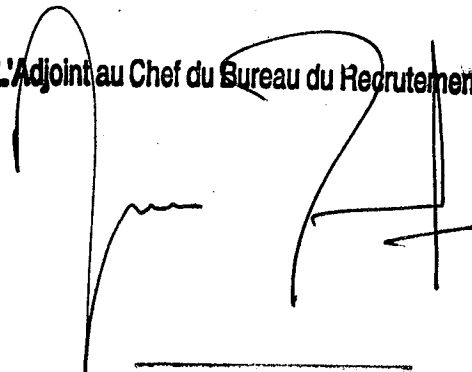
**Dépôt des candidatures uniquement auprès de l'agence pôle emploi
du domicile des candidats jusqu'au vendredi 3 mai 2019 inclus
(cachet de la Poste ou de dépôt faisant foi)**

Pour tout renseignement complémentaire :

préfecture de Police – Accueil du Bureau du Recrutement

01.53.73.53.17 ou 01.53.73.53.27

L'Adjoint au Chef du Bureau du Recrutement



Benjamin SAMICO